



**Conseil d'arrondissement du 3 octobre 2022**

**Vœu du groupe communiste et citoyen pour le  
retour à une offre complète de transports en commun  
sur toutes les lignes**

Considérant la décision d'Île-de-France Mobilités en conseil d'administration du 11 octobre 2021 de réduire l'offre de transport pour une durée indéterminée sur 13 lignes de métro, 165 lignes de bus, 6 lignes de RER et de Transilien, ainsi que 4 lignes de tramways ;

Considérant que les calculs d'offre réalisés par IDFM correspondent à l'évaluation de la fréquentation des lignes au mois de juin et à l'été 2021, soit avant l'allègement de l'obligation du télétravail ou en pleine période estivale ;

Considérant aujourd'hui un retour à la normale en matière de comportement de mobilité, que le télétravail se fait plus rare et que des millions de Franciliens et de Franciliennes se déplacent chaque jour dans Paris ;

Considérant le manque de 1800 conducteurs en Île-de-France, dont 1500 pour le seul réseau RATP, soit plus de 9% des effectifs de machinistes ;

Considérant que plus de 1200 services de bus n'ont pas été assurés chaque jour de la première semaine de septembre ;

Considérant l'augmentation de l'attente des usagers des transports en commun pouvant aller jusqu'à plus d'une heure par rapport à une situation normale ;

Considérant les retards signalés sur les principales lignes de bus desservant l'arrondissement (26, 64, 91, 60, 61, 76 etc.) impactant directement le quotidien des habitants du 20<sup>e</sup> arrondissement ;

Considérant les situations de sur fréquentation des lignes concernées par cette réduction de l'offre de transport ;

Considérant que l'on peut légitimement craindre que cette dégradation des conditions de circulation dans les transports en commun incite les usagères et les usagers des transports en commun parisiens à se reporter vers le transport automobile individuel, à l'image de ce

qui est constaté depuis la rentrée de septembre sur le réseau routier national où les bouchons se trouvent à un niveau bien supérieur à la moyenne ;

Considérant l'impact environnemental de la circulation routière qui se manifeste notamment par la répétition d'épisodes de pics de pollution, et donc l'impératif de favoriser les transports en commun ;

Considérant que le retour à l'offre complète est une revendication des usagers des transports ;

Considérant la volonté de la présidente de la région Île-de-France d'augmenter le prix du Pass Navigo alors même qu'elle réduit en parallèle l'offre de transport ;

Considérant que les erreurs de gestion de la présidente de la région Île-de-France ne doivent pas peser sur le pouvoir d'achat des Parisiennes et des Parisiens ;

Considérant qu'il est possible de combler le déficit d'exploitation d'Île de France Mobilité sans augmenter l'abonnement Navigo en décidant de plus taxer les entreprises de la Défense, d'une partie des Hauts-de-Seine et du centre et de l'Ouest de Paris ;

Considérant que les entreprises implantées dans ces quartiers ont les moyens d'y acheter ou louer des locaux trois fois plus cher qu'ailleurs en Île de France ;

**Pour ces motifs, sur proposition du Groupe communiste et citoyen, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris interpelle Île-de-France Mobilités afin de :**

- **Réclamer un retour immédiat à l'offre complète de transport ;**
- **S'opposer à l'augmentation annoncée du Pass Navigo ;**
- **Exiger du gouvernement la création d'un taux majoré du versement mobilité à 4.5% à appliquer dans les arrondissements du Centre et de l'Ouest de Paris ainsi qu'à la Défense et dans une partie des Hauts de Seine.**